

le

Mag



L'information de Saint-Aignan de Grand Lieu

N° 103

Été
2024



JEUX OLYMPIQUES

Un programme
riche cet été !

p. 4 et 5



ENVIRONNEMENT

Vous avez des arbres
remarquables ?
Recensez-les !

p. 14

Le patrimoine à l'honneur
cet été à Saint-Aignan
de Grand Lieu

p. 10 et 11



Sommaire



4

Actu métropole
et intercommunalité



6

Actu mairie



10

Vivre à Saint-Aignan
de Grand Lieu



22

Bloc-notes



Découvrez la prochaine parution
du **Mag'** dans votre boîte
le 18 octobre 2024

Un été festif !

En ces jours les plus longs de l'année, marquant le début d'un été que je souhaite joyeux et animé, j'ai le plaisir de vous retrouver dans ce nouveau numéro du magazine municipal. C'est l'occasion idéale pour célébrer de belles réussites et remercier de nombreux acteurs de notre territoire qui contribuent à faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre.

Tout d'abord, je suis très fier de vous annoncer que notre marché de Noël a récemment décroché le label Événement éco-engagé. C'est une reconnaissance significative des engagements pris par notre commune. Cette labellisation est bien plus qu'un simple label pour nous, elle guide désormais l'organisation de tous nos événements. Pour en savoir plus, je vous invite à consulter la page 7 de ce magazine.

Nous mettons également à l'honneur notre patrimoine en lançant notre parcours patrimonial. En suivant les panneaux disséminés au fil du temps à travers la commune, vous découvrirez les trésors cachés du Grand Lieu du Lac. Parallèlement, comme chaque année, nous sommes très heureux de vous proposer des rendez-vous autour de notre patrimoine. Que ce soit des balades en barque contées, des ateliers en famille ou des parcours découverte, il y en a pour tous les goûts pour profiter pleinement de l'été dans notre belle commune. Plus de détails pages 10 et 11.

Au travers de ce numéro, nous mettons en lumière nos agents municipaux. Découvrez leur quotidien et leur engagement en rencontrant Gwenaël, Achérif et Dimitri, trois agents municipaux que nous avons eu le plaisir d'accueillir en ce début d'année. Vianney, Ludivine, Catherine et Jeanne témoignent quant



à eux de leur engagement en faveur de la mobilité douce au quotidien. Je profite d'ailleurs de cet édito pour exprimer ma gratitude envers les plus de 80 agents qui œuvrent chaque jour pour faire vivre notre commune.

Notre jeunesse rayonne et nous en sommes témoins au quotidien. Gladys, Axel, Loïc, Louis, Anna, Chloé, Lyse, Nolan et Anil, jeunes Aignonais, ont récemment monté une Junior Asso. Je les félicite pour leur engagement et leur volonté ! Vous pouvez découvrir plus en détail leurs actions en page 13.

Je suis particulièrement enthousiaste à l'idée de partager avec vous les prochains événements pour tous qui rythmeront les mois à venir. Profitons de ces moments pour échanger, partager nos valeurs de convivialité et de bienveillance qui nous sont si chères.

Je vous souhaite un très bel été, prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire.



**Retrouvez toute l'info de la commune
sur www.saint-aignan-grandlieu.fr**



Dialogue citoyen dans le cadre de l'étude stratégique de territoire : les élus reviennent vers le Comité Citoyen

Retrouvez toute l'actualité liée à l'aéroport sur www.saint-aignan-grandlieu.fr, rubrique « Ma commune »

La décision du gouvernement de maintenir l'aéroport à Nantes-Atlantique et de le réaménager sur site a entraîné des conséquences et des incertitudes nouvelles pour le devenir de la commune, particulièrement pour l'aménagement de son territoire. Co-financée par l'État et la Métropole, une étude stratégique et prospective de territoire a débuté à l'automne 2022 afin de permettre une réflexion globale pour définir le projet de territoire en y associant étroitement un groupe de citoyens.

La première phase du diagnostic territorial a été menée par un groupement de spécialistes sous la houlette de l'agence d'urbanisme

et d'architecture Particules.

La seconde phase de l'étude a consisté en l'établissement de différents scénarios d'aménagement pour la commune. Le Comité Citoyen, constitué depuis juin 2023 et composé de 27 habitants volontaires, à l'image du nombre d'élus municipaux, a travaillé tout au long de cette seconde phase pour s'approprier le diagnostic de territoire et travailler sur les différents enjeux de scénarios d'aménagement. Il a présenté son avis finalisé aux élus en décembre 2023. Cet avis est consultable en ligne et a été présenté avec le diagnostic de territoire lors d'une première exposition d'information qui s'est déroulée du 20 février au 20 avril 2024 dans la Maison du Projet, établie

dans les locaux de l'ancienne Poste. Conformément au mandat de participation établi, les élus se sont engagés à revenir vers le Comité Citoyen une fois le scénario d'aménagement envisagé en expliquant leurs arbitrages : ce temps d'échange aura lieu le 26 juin prochain. Enfin, reste la dernière phase de cette étude : l'établissement des feuilles de route pré-opérationnelles. Elle a débuté fin mai et devrait se poursuivre jusqu'à l'automne. Sur la base du scénario défini par la phase 2, seront établies des pistes d'aménagement sur les secteurs ciblés prioritaires de la commune et sur le Plan Guide global de l'aménagement futur du territoire communal.

Des scénarios d'aménagement au Plan-Programme : nouvelle exposition d'information à la Maison du Projet

Si le Comité Citoyen aura ainsi eu la primeur de la présentation du scénario choisi dans le cadre du retour des élus sur leur avis, il sera bien partagé publiquement à travers une seconde exposition à la Maison du Projet.

Celle-ci sera visible durant les vacances d'été, aux horaires de la mairie. Comme lors de la première exposition sur le diagnostic de territoire et le travail du Comité Citoyen, un registre sera à votre disposition sur place et vous aurez également la possibilité de participer en ligne.

Suivez les actualités de l'étude et du travail du Comité Citoyen sur le site de la commune :

<https://www.saint-aignan-grandlieu.fr/ma-commune/deessinons-ensemble-notre-commune-1255.html>





CÉLÉBRONS LES JEUX

À Nantes

En 2024, Nantes Métropole entre pour la première fois dans l'histoire des Jeux olympiques avec l'accueil de 8 matchs de football féminin et masculin au Stade de la Beaujoire. Du 26 juillet au 11 août, un site avec des animations, le Club 2024 sera installé au cœur de Nantes pour vivre en grand les Jeux !

Chez les

hommes :

- Égypte vs République Dominicaine le 24 juillet à 17h
- Asie 2 vs Égypte le 27 juillet à 17h
- Israël vs Asie 1 le 30 juillet à 21h
- Petite finale pour la médaille de bronze du tournoi masculin le 8 août



Chez les

femmes :

- Espagne vs Japon le 25 juillet à 17h
- Espagne vs Afrique 1 le 28 juillet à 19h
- Japon vs Afrique 1 le 31 juillet à 17h
- Match du quart de finale du tournoi féminin le 3 août

Des animations sportives et festives en centre-ville de Nantes

Du 26 juillet au 11 août, les supporters et fans de sport pourront se retrouver au Club 24, le site dédié à l'événement et ouvert à tous. Rendez-vous à Nantes, quartier Feydeau.

Plusieurs types d'animations seront proposés :

- Diffusion sur grands écrans des compétitions olympiques
 - Événements sportifs et culturels, avec la participation d'acteurs associatifs, sportifs et culturels locaux
 - Démonstrations et initiations aux pratiques sportives et parasportives
 - Bar & stands de restauration
- Accès gratuit, ouvert à tous les publics et toutes les générations.





JO OLYMPIQUES 2024

À Saint-Aignan de Grand Lieu

Une exposition sur l'histoire, le sport & la citoyenneté

des Jeux olympiques d'Athènes 1896 aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Après des siècles d'éclipse, les Jeux olympiques renaissent symboliquement en Grèce, à Athènes, en 1896. Près de 130 ans plus tard, le mouvement olympique s'affirme comme le premier événement mondial et revient à Paris en 2024 pour une trentième olympiade, un siècle après les Jeux parisiens de 1924 et 124 ans après ceux de 1900.

Cette histoire fait désormais partie de la grande histoire. Les différentes éditions de ces mythiques olympiades parcourent le monde (Paris, Rio de Janeiro, Séoul, Moscou, Montréal, Amsterdam...), réunissant des sportifs, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, réalisant de véritables exploits et écrivant une page exceptionnelle du dépassement de soi. Mais derrière cette histoire collective, s'écrivent aussi des histoires individuelles, des destins extraordinaires — qui, en fonction des époques, ont souvent réussi à faire changer l'esprit du temps, les normes,

les règles... —, mettant en lumière des valeurs d'engagement et d'égalité, des enjeux de diversité et de parité, des récits qui permettent d'éclairer l'histoire et le présent autrement.

C'est cette double histoire — celle des Jeux olympiques et de ses 30 sessions, ainsi que 30 récits individuels (ou collectifs) et 30 destins uniques trop souvent méconnus — que propose cette exposition.

Vous pouvez la découvrir :

- jusqu'au 3 août à l'Espace Vie Locale, accessible à tous aux horaires d'ouverture
- du 2 au 15 septembre : à la salle de la Pavelle, accessible à tous le samedi 7 septembre pendant le rendez-vous des associations



Une fête de la musique sportive !

Année olympique oblige, la Fête de la musique est sportive ce vendredi 21 juin.

Au programme :

- À 19h, le Marathon des amateurs avec le Patio Musical qui présente de petites formes musicales sur le thème du sport. Musiciens amateurs, sortez vos instruments et venez jouer en acoustique, la piste est à vous !
- À 20h30, soyez en forme pour Baraqué ! Quatre musiciens et une coach de fitness montent sur scène pour vous embarquer dans un véritable bal de sport ! Un spectacle participatif qui va transformer la place Millénia en séance de fitness collective et rock'n'roll !
- À 21h15, place à la danse hip-hop avec l'association Oza Urban !
- À 22h15, la cérémonie de clôture sera confiée à Nixtamal pour une ambiance électro-latine.

19h - 23h / Gratuit / Place Millénia / Tout public / Bar et restauration sur place



Le saviez-vous?

Le Belem a été choisi pour transporter la flamme olympique d'Athènes à Marseille à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ! La traversée s'est déroulée fin avril sur une dizaine de jours. Construit en 1896 dans les chantiers Dubigeon à Nantes, le Belem a gardé Nantes comme port d'attache et il revient régulièrement lors de manifestations nautiques ou de simples escales, une à plusieurs fois par an.



Un **budget 2024 impacté par l'inflation** mais qui reste ambitieux

À la suite du débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 19 février, le budget 2024 a été voté lors du Conseil municipal du 25 mars dernier.

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET

11 745 664
millions d'euros

C'est le budget total de la commune, dont **3 935 721 €** pour l'investissement et **7 809 943 €** pour le fonctionnement.



+ 6,90 %

pour les dépenses à caractère général depuis 2013

Si l'inflation progresse moins vite, les prix ne baissent pas et impactent les postes budgétaires clés : alimentation (restaurant scolaire), fournitures de matériaux et prestations de services dans leur ensemble.

Par ailleurs, les marges budgétaires se restreignent avec l'augmentation des postes électricité (+ 150 %) et gaz (+ 200 %). Dans ce contexte, l'objectif de ne pas augmenter les dépenses de fonctionnement de plus de 1 % par an ne peut être atteint en 2024.

0 %

d'augmentation

des taux de la part communale des impôts

Une nouvelle fois, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux de la part communale des impôts en tenant compte de la revalorisation des bases locatives à 3,9 % initiée par l'État, qui impacte les usagers déjà soumis à de fortes contraintes dans leur quotidien.

200 275 €

pour accompagner le monde associatif local

Le volume des subventions est sensiblement identique aux années passées. Toutefois, la convention d'objectifs signée pour le Grand Lieu du Conte en 2021 arrive à son terme et sera revue en cours d'année.



Budget constant

pour le budget « Développement durable »

avec notamment des aides accrues pour l'installation de dispositifs d'économies d'énergie. En 2024, le budget communal pourra soutenir 14 projets de particuliers (aide moyenne de 750 euros).



3 108 986 €

pour soutenir les investissements

1- Des dépenses en progression

L'engagement avancé de plusieurs opérations majeures (Jahardières, bloc d'escalade de la Pavelle, Maison des adieux) porte les opérations de programmes à 1 363 820 euros. Les investissements courants (aménagement paysagers, entretien et mise aux normes

des bâtiments communaux...) restent quant à eux dans des volumes modérés (807 173 euros).

La progression du budget des investissements tient avant tout à une politique active portée sur les acquisitions foncières en lien avec la mise en œuvre du droit de délaissement (937 993 euros).



2- Et des recettes en devenir

Le positionnement de l'État sur les modalités d'indemnisation de la politique foncière contrainte par le maintien, sur Saint-Aignan de Grand Lieu, de l'aéroport, reste à préciser

à ce jour. La commune, qui ne peut suspendre l'aménagement de son territoire aux seules décisions de l'État, a positionné un emprunt d'équilibre de 700 000 euros.

+ 700 000 €

d'emprunts dédiés à l'acquisition de biens délaissés et d'opportunités



Le marché de Noël 2023

décroche le label Événement éco-engagé !

Souvenez-vous... En 2023, notre commune a décidé de relever un nouveau défi en se lançant dans la labellisation Éco-événement de son marché de Noël. Notre objectif ? Aller encore plus loin dans nos pratiques pour rendre cet événement plus responsable et moins impactant pour la planète.

Dans le dernier numéro du Mag' de janvier, nous vous avons présenté les éco-engagements que nous avons mis en place pour atteindre le niveau 1 du label. Cela impliquait de valider 18 engagements obligatoires (définis par le référentiel) et d'en choisir 12 parmi une liste de 85 engagements. Le 9 avril dernier, le comité label s'est réuni pour évaluer notre engagement suite à la

lecture du rapport d'évaluation fourni par l'évaluatrice en charge du suivi du projet.

La commune est fière d'annoncer que l'ensemble des 33 engagements pris ont été validés. Le marché de Noël 2023 décroche ainsi le label Événement éco-engagé !

À noter particulièrement, un engagement a été évalué « avec brio » : celui concernant

la mise en place d'une animation sur les solutions que le public peut adopter au quotidien. En effet, lors du marché de Noël, nous avons proposé un atelier culinaire anti-gaspi qui a rencontré un vif succès ! Cet atelier combinait à la fois des pratiques zéro déchet et une sensibilisation à l'utilisation des modes de cuisson respectueux de l'environnement, tels que le four solaire et le four à bois économe.

Et maintenant ?

Parmi les bonnes pratiques et éco-engagements mis en œuvre, nombre d'entre eux ont été maintenus et sont mis en place lors d'autres rendez-vous :

- Gestion et tri des **déchets** produits entre les ordures ménagères, le **recyclage** des biodéchets et le verre



- **Parkings vélos** à disposition sur place



- Zéro bouteille **plastique**

- Enquête relative aux **transports** réalisée auprès du public

- Information du public sur les accès en **transport en commun** et leurs horaires



- Des supports de **signalétique** intemporels et stockables

Création d'une zone de rencontre rue du Grand Fief : kesako ?

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité de Nantes Métropole, une zone de rencontre va être créée **entre le sud de la rue du Grand Fief et la place de l'Église.**

Alors, qu'est-ce qu'une zone de rencontre ? C'est une zone faisant cohabiter de manière apaisée les véhicules et les piétons. Les piétons sont prioritaires et autorisés à circuler sur la chaussée sans empêcher la circulation des autres usagers. Au sein de ces espaces publics, la zone de rencontre favorise les déplacements à pied sans y exclure le trafic motorisé et améliore ainsi le cadre de vie.

La vitesse y sera limitée à 20 km/h.

De plus, durant 2 semaines, entre les mois de juillet et août, un aménagement sera réalisé afin de réhabiliter le cheminement côté nord de la rue du Grand Fief en enrobé drainant de couleur claire pour le rendre accessible et praticable. Cela permettra de préserver au maximum les surfaces perméables, pour lutter contre l'imperméabilisation totale des sols.

Durant toute la durée des travaux, la circulation sera interdite et une déviation mise en place par la rue Gaston-Martin et la rue des Frères Rousseau.

Point sur les travaux rue des Frères Rousseau et place Millénia

Les travaux de la rue des Frères Rousseau se sont poursuivis au début du mois de mai avec les plantations des nouveaux espaces végétalisés et la signalétique routière. La localisation des réseaux, anciens, était mal connue et a compliqué l'intervention d'Enedis sur le réseau électrique. Ces complications ont entraîné un retard sur ce chantier qui aurait dû s'achever en avril. Les travaux sont désormais terminés, hormis les plantations de certains arbustes et arbres qui seront réalisées à l'automne.

Nantes Métropole est également intervenue sur la place Millénia pour réduire l'aspect minéral de l'espace public au bénéfice des surfaces végétalisées. Comme pour la rue des Frères Rousseau, les plantations en mai ont marqué la fin des travaux.

La Maison des Jahardières ouvre prochainement ses portes : retour sur un projet lancé en 2020

Une réhabilitation au cœur de la valorisation patrimoniale communale

La réhabilitation des Jahardières s'inscrit dans la démarche globale du Grand Lieu du Lac, une initiative visant à mettre en lumière le patrimoine communal, le tourisme autour du lac de Grand Lieu, ainsi que les contes et légendes qui l'entourent et le patrimoine immatériel. Avec ce projet, la commune a souhaité valoriser et animer ce site, en respectant son esprit, son style architectural, sa sobriété et son caractère naturel et fragile. Ainsi, il participe à l'offre touristique avec les autres sites de la commune (Grand Lieu du Conte, site de Pierre Aiguë, fontaine Saint-Rachoux, port de l'Halbrandière). Les travaux, initiés en 2020, ont pris fin

en avril 2024 par la Maison de Maître, donnant une nouvelle vie à ce lieu chargé d'histoire. La Maison de Maître, qui permet l'hébergement touristique et la tenue de réunions, a fait l'objet d'une réhabilitation totale. Un soin particulier a été apporté à ses façades et à leurs qualités patrimoniales. L'ancien hangar a été conservé et est désormais totalement clos et équipé, il permettra l'organisation d'événements privés.

À l'extérieur, les aménagements ont été pensés dans le respect du paysage, du patrimoine ainsi que de l'environnement. Les beaux points de vue et les jardins sont articulés afin de valoriser la bâtisse.

Les jardins sont imaginés à l'esprit des lieux : naturels, en adéquation avec le pâturage, parfois ornemental.



3 questions à Victorien Guezet, l'un des deux fondateurs de la Maison des Jahardières

Pouvez-vous nous raconter la naissance de votre projet ?

La genèse de notre projet est plutôt singulière mais révélatrice de notre adaptabilité en temps de crise. Avec 15 ans d'expérience dans l'événementiel à Nantes, la pandémie de 2020 a mis à mal notre secteur. Cherchant des alternatives, je suis tombé sur un appel à projet pour un domaine touristique et événementiel, un projet que j'avais envisagé à plus long terme. La municipalité de Saint-Aignan de Grand Lieu cherchait un exploitant pour les Jahardières. C'était une opportunité à saisir, surtout dans le contexte de la pandémie, pour travailler localement autour du lac !

La Maison des Jahardières, elle va ressembler à quoi ?

La Maison des Jahardières sera un lieu polyvalent, reflétant notre volonté d'accueillir chacun comme à la maison. Nous offrons une gamme d'événements

pour les entreprises et les mariages. Dans un second temps, nous avons l'intention de développer des événements grand public en collaboration avec la commune. Nous avons pour objectif de proposer des hébergements saisonniers et des séjours thématiques, mettant en valeur les richesses naturelles



du domaine. Notre concept repose sur l'idée de se sentir chez soi, en harmonie avec l'environnement, tout en offrant des prestations de qualité dans un lieu chargé d'histoire.

Quels sont vos souhaits à quelques semaines de l'ouverture de la Maison des Jahardières ?

Notre objectif est de garantir la pérennité de ce lieu et son impact positif sur le territoire. Nous souhaitons offrir des services de qualité tout en respectant l'environnement, que ce soit à travers nos prestations ou nos pratiques écoresponsables. Nous espérons également créer et soutenir des emplois locaux, ainsi que favoriser les collaborations avec d'autres acteurs du territoire, publics, associatifs ou privés, et les commerçants locaux. En somme, notre souhait est que la Maison des Jahardières devienne un lieu de référence, alliant convivialité, qualité et engagement écologique.

Ils vous parlent de leur métier...

Découvrez Gwenaël, Dimitri et Acherif, agents municipaux à Saint-Aignan de Grand Lieu

À Saint-Aignan de Grand Lieu, plus de 80 agents municipaux travaillent au sein de cinq services. Chaque jour, ils vous accompagnent dans vos démarches, font vivre la commune à travers des projets, des animations et des échanges. Aujourd'hui, Gwenaël, Dimitri et Acherif, trois agents municipaux arrivés en ce début d'année 2024 vous parlent de leur métier et de leur engagement à Saint-Aignan de Grand Lieu.

Gwenaël GLOAGUEN,
Responsable Environnement



En charge des aménagements paysagers de la commune, mon métier consiste à intégrer les nouvelles infrastructures dans le paysage tout en minimisant leur impact environnemental. Une journée typique commence par la gestion des demandes des habitants et des points sur l'avancement des dossiers avec mes collègues. Entre demandes de devis et échanges avec Nantes Métropole, je mène des déplacements sur le terrain avec le chef d'équipe pour programmer les travaux.

Mon rôle est d'encadrer et de gérer l'équipe des espaces verts en collaboration avec le chef d'équipe. Je conseille également les élus sur des choix techniques et je fais des propositions pour améliorer notre action. Mes objectifs sont clairs : continuer à faire évoluer nos pratiques vers une gestion différenciée des espaces verts et contribuer à la préservation de l'environnement.

Après des études dans ce domaine, j'ai travaillé dans diverses entreprises en Île-de-France avant d'intégrer le service Espaces verts d'une grande commune de la petite couronne parisienne. Après avoir passé le concours de catégorie B, j'ai passé 15 ans en tant que responsable d'un service Espaces verts communal, avant d'arriver à Saint-Aignan de Grand Lieu.

Dimitri CATANI,
Responsable propreté

En tant que Responsable propreté, mon métier consiste à garantir un environnement sécurisé, professionnel et efficace pour tous les acteurs du service. La propreté va bien au-delà de l'aspect visuel, elle englobe des aspects microbiologique et chimique, nous exposant constamment à notre environnement. Malgré sa technicité, ce domaine est souvent méconnu et sous-estimé mais il s'avère passionnant !

Depuis mon arrivée en mars 2024, j'ai pour objectif d'instaurer un système écologique, ergonomique et économique tout en favorisant le développement professionnel de nos agents. Des dispositifs vont ainsi être mis en place : la mise en œuvre de solutions de nettoyage autonomes utilisant des produits naturels respectueux de l'environnement et de la santé humaine, la création d'un service « sans déchets » qui optimise ses dépenses et qui élimine les risques de troubles musculo-squelettiques. J'ai à cœur de mettre en lumière un métier qui mérite d'être valorisé !

Mon engagement pour la propreté est profond. J'ai débuté dans ce domaine pour financer mes études et depuis, je ne l'ai jamais quitté ! Agent d'entretien, chef d'équipe, responsable de site, puis responsable d'agence... Chaque étape de mon parcours témoigne de ma passion et de mon dévouement envers un métier souvent sous-estimé.



Acherif ABOULKHASSIM,
Chargé des Marchés Publics



En tant que Chargé des marchés publics, mon rôle consiste à élaborer et gérer les contrats conclus entre la collectivité et les entités publiques ou privées pour répondre à ses besoins, que ce soit en fournitures, services ou travaux. Respectant les principes d'égalité, de liberté, de transparence et de gestion saine des fonds publics, je veille à chaque étape de la procédure à ce que ces règles soient scrupuleusement respectées.

Mon quotidien actuel se concentre sur le suivi des marchés en cours, assurant leur bonne exécution et répondant aux sollicitations des entreprises. Cependant, dès que je passe à la phase de préparation des prochains marchés, mes journées se transforment. Entre recherches, rédaction des documents nécessaires et vérification de la conformité des pièces, chaque étape demande une attention méticuleuse. Mon objectif principal est donc de garantir une gestion transparente et rigoureuse des fonds publics, tout en répondant aux besoins de la collectivité.

Mon parcours, jalonné d'une formation en droit des collectivités jusqu'à un poste de chargé de la commande publique au sein d'une communauté de communes, m'a permis de développer une expertise solide dans ce domaine et une passion pour les marchés publics.



Cet été à Saint-Aignan de Grand Lieu

La saison estivale ce sont des visites découvertes, des balades en barque contées, des ateliers en famille et des parcours découvertes. Être ensemble, échanger, s'émerveiller et finalement mieux connaître nos patrimoines, c'est cela que nous vous proposons avec le Grand Lieu du Lac, la marque de notre territoire.

Découvrez la saison imaginée pour vous et pour toute la famille dans une programmation riche en événements !



L'apéro-visite du vendredi

Un concept mêlant visite guidée et dégustation de produits locaux dans trois lieux emblématiques de la commune : Saint-Rachoux, l'église et le site de Pierre Aiguë.

Amateur d'oiseaux ?

Le lac de Grand Lieu, c'est un cadre naturel idéal, reconnu pour sa richesse ornithologique. En juillet et en août, des visites ornithologiques sont organisées à l'observatoire de Pierre Aiguë. Pensez-y, elles sont gratuites et sans inscription !



Et un tour en barque !

Des balades en barque pour découvrir autrement les paysages des marais de Grand Lieu et s'émerveiller avec les histoires de nos conteurs.

Vous avez reçu l'agenda culturel de juillet à décembre 2024 dans vos boîtes aux lettres avec ce Mag' d'été. Vous y trouverez tout le détail des différentes animations proposées, et notamment les animations autour du patrimoine. N'hésitez pas à le consulter ! Il est également en ligne sur notre site internet.

Et pour les enfants ?

Le lac dès le plus jeune âge

Parce que les tout-petits ont aussi droit à leur animation ! Avec le rendez-vous des petits curieux, parents et bambins (à partir de 18 mois) sont invités à passer un moment d'éveil à l'art et à la nature.



Du bricolage et des jeux !

Au programme, une balade ludique sous forme de mini jeu de piste et un bricolage comme petit souvenir du lac de Grand Lieu.

Partir à la recherche des légendes du lac

Pas toujours facile de faire une longue marche avec de jeunes enfants... Mais à Saint-Aignan de Grand Lieu, nous avons la solution avec notre balade sonore et ludique. Téléchargez l'application mobile gratuite « Baludik » et suivez le guide.





C'est tout nouveau !

Plongez dans l'histoire grâce au circuit du patrimoine

Pour découvrir les trésors cachés du lac de Grand Lieu, rien ne vaut une bonne paire de chaussures ! Chaque site a ses atouts et vous fera découvrir des éléments emblématiques du patrimoine local. **Mais bien plus qu'un simple circuit touristique, c'est aussi une part de la mémoire aignanaise que la commune souhaite conserver, transmettre et valoriser. Un parcours qui sera enrichi au fil du temps.**



Parcours libre au départ de la fontaine Saint-Rachoux

• Saint-Rachoux



• L'église

• Le Grand
Lieu du Conte



• La Boire
de Malet



• Les Jahardières



• Pierre Aiguë



Un circuit accessible

Pour les visiteurs en situation de handicap désireux de découvrir le patrimoine, des outils de visites adaptées sont téléchargeables :

- **Handicap visuel** : les panneaux sont équipés de dessins et plans en relief. Une visite en audiodescription est téléchargeable sur le site internet de la commune.
- **Handicaps mental et auditif** : des livrets Facile à Lire et à Comprendre (FALC) sont disponibles en prêt à la mairie ou à l'EVL sur les horaires d'ouverture. Ils sont également téléchargeables sur le site internet de la commune.
- **Handicap moteur** : le mobilier pédagogique est adapté aux usagers en fauteuil roulant.





Devenir bénévole pour le service Cohésion Sociale : lancez-vous !

Plus d'informations le jeudi 27 juin à 18h30 en mairie (salle du Conseil municipal)

Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps. Parce que se sentir bien, c'est aussi se sentir utile aux autres, alors si vous avez envie de donner un peu de votre temps, rejoignez les bénévoles du CCAS. En effet, le CCAS a depuis toujours une habitude de travail en commun avec les bénévoles, parce qu'il fonctionne avec un conseil d'administration, composé d'élus et de membres non élus (bénévoles d'associations ou habitants de la commune).

Les missions qui pourraient vous être confiées sont les suivantes :

- Accompagnement des seniors au centre commercial de la commune et au marché de Bouaye avec un véhicule communal
- Transport lors de sorties
- Transport des seniors pour les RDV médicaux, dans le cadre d'un projet de mobilité solidaire
- Aide à la distribution alimentaire

C'est vous qui choisissez le temps que vous souhaitez consacrer à ces missions. Une charte du bénévole permet de cadrer son intervention, son engagement et celui de la commune (notamment en matière d'assurance). N'hésitez pas à venir avec une personne de votre choix !

Une réunion d'information est organisée le jeudi 27 juin à 18h30 en mairie pour échanger sur ce sujet du bénévolat. M^{me} Lejeune, qui a mis en place avec succès un dispositif de mobilité solidaire à Bouaye, viendra faire part de son expérience.



Élus et techniciens de Nantes Métropole et des communes

en visite au Moulin des Rives le 9 avril



Suite au Grand Débat Longévité, les élus et services seniors des communes de Nantes Métropole ont échangé autour de la thématique de la longévité. L'occasion de partager des bonnes pratiques avec la présence de porteurs de projets. Ces rencontres s'adressent aux élus des 24 communes de la Métropole : maires, adjoints thématiques, et aux responsables des services seniors de ces communes. Le premier thème retenu a été celui des modes d'habitat pour les seniors. Le village du Moulin des Rives, bâti en 2012 puis agrandi en 2022, a été choisi pour illustrer ce sujet. Il s'agit en effet d'un concept innovant de logements adaptés aux seniors, avec une convention tripartite avec le bailleur social Aiguillon Construction et Edit de Nantes pour la définition des modalités de présence d'un jeune voisin solidaire, qui assure une veille auprès des résidents. Nous remercions chaleureusement les résidentes qui se sont rendues disponibles pour évoquer leur quotidien ainsi qu'Ignacio Guzman, jeune voisin solidaire, qui a présenté sa mission.



Une nouvelle aventure pour 9 jeunes Aignanais avec la MJ Cool



Gladys, Axel, Loïc, Louis, Anna, Chloé, Lyse, Nolan et Anil, accompagnés par leurs animateurs Guillaume et Johanna, se sont réunis en janvier dernier pour donner vie à la MJ Cool. Alors comment est venue cette idée ? Elle a pris forme lorsque ces jeunes Aignanais ont décidé de financer leur propre séjour estival. Mais pour y parvenir, ils ont eu besoin d'une structure solide pour organiser des activités et collecter des fonds, le format d'une junior association était le plus adapté. C'est ainsi qu'est née la MJ Cool !



Leur premier grand projet ? Organiser un séjour d'un ou plusieurs jours à Avalon, Terre de Jeux et d'Utopies. Ce lieu offre une multitude d'activités de plein air autour du jeu et de la création artistique. Pour atteindre cet objectif, ils ont mis en place diverses initiatives pour récolter des fonds.

Ainsi, ils vous proposent une gamme d'articles variés :



- Des délicieuses pâtes à tartiner et des SOS cookies, préparés avec amour à la Maison des Jeunes.
- Des bracelets ornés de perles ou de pierres, véritables œuvres d'art à porter au poignet.
- Des bracelets pour téléphone, à la fois pratiques et stylés.
- Des marque-pages et porte-clés personnalisés, parfaits compagnons pour les aventures littéraires.
- Des sels de bain parfumés pour se détendre après une journée bien remplie.

Ils parcourent également la commune, sonnant aux portes avec enthousiasme pour vous présenter leurs produits faits maison.

Si vous souhaitez soutenir le projet ou rejoindre l'aventure, n'hésitez pas à les contacter par mail à juniorassociationsagl@gmail.com ou par téléphone à la Maison des Jeunes au **02 40 26 45 07**. Dès la 5^e, tout jeune désireux peut rejoindre cette aventure. Le projet étant déjà en marche, il faudra attendre la rentrée de septembre pour de nouvelles inscriptions.

Ne manquez pas l'occasion de soutenir la MJ Cool dans cette belle initiative ! Ils seront par exemple présents lors de la Fête de la musique le 21 juin prochain pour vous vendre crêpes, gâteaux et brochettes de bonbons.



Une animation prévention routière pour les écoliers aignanais

Les enfants du Conseil Municipal Enfants ont exprimé le souhait d'organiser une sensibilisation à la prévention routière auprès des jeunes élèves de la commune. C'est chose faite ! Cette action a pu se mettre en place avec le soutien de la coordination sécurité routière de la Préfecture. Ainsi, le lundi 13 mai, les enfants des écoles Jules d'Herbauges et Saint Pierre ont donc pu bénéficier d'une action de prévention routière, animée par des bénévoles, nommés par le préfet : les Intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR). Une piste d'éducation routière, piéton et vélo, a été installée sur le parking de la Maison des Jeunes. Des panneaux de signalisation, des feux tricolores, des plots etc. étaient présents pour sensibiliser les enfants.





Vous avez des arbres remarquables ?

Recensez-les !

Rues, parcs, bois, forêts, bocages ou marais... Les arbres sont omniprésents dans nos paysages et dans nos vies. La Métropole nantaise en compte 1 million ! Ils sont essentiels pour lutter contre le réchauffement climatique, ont un impact positif sur notre santé mentale, diminuent le stress et participent à notre bien-être. La commune recense ses arbres remarquables et vous propose d'y contribuer. Cet état des lieux est destiné à valoriser et à protéger notre patrimoine communal. Il viendra compléter le recensement existant.



Le majestueux bouquet de séquoïas des Jahardières. Arbres remarquables par leur taille et leur longévité.

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

Un arbre peut être remarquable de par ses dimensions, son essence, son âge, son histoire... Cela peut aussi être un arbre que tout le monde connaît. Il n'y a pas de critères précis, c'est assez subjectif, ce sont des arbres pour lesquels on ressent collectivement un attachement, une admiration...

Comment valoriser et protéger un arbre ?

Vous avez un arbre sur votre propriété ? Vous en avez repéré un, lors de vos balades ? Vous estimez qu'il est remarquable et vous aimeriez qu'il soit reconnu comme tel ? Contactez le responsable du service environnement et paysages de la commune : Gwenaél Gloaguen ggloaguen@sagl.fr - 02 40 26 44 44

À quoi s'intéresse-t-on ?

Vos arbres (feuillus, conifères ou fruitiers, vivants ou morts) peuvent être considérés comme remarquables selon un ou plusieurs critères :



- **Leurs dimensions**
- **Leur forme** : l'arbre présente une architecture particulière
- **Leur histoire** : l'arbre est le témoin, la trace ou le marqueur d'un événement historique
- **Leur valeur mémorielle** : cela peut être le cas des arbres plantés à une occasion particulière
- **Leur valeur paysagère** : quand l'arbre est un élément de composition d'un paysage, un élément prépondérant
- **Leur valeur d'usage** : quand l'arbre est le témoignage d'une pratique ou d'une production. Les arbres têtards et autres trognes en sont d'excellents exemples.
- **Leur rareté botanique**
- **Leur intérêt écologique** : quand l'arbre présente un intérêt évident pour la faune et la flore, cela peut être le cas d'un arbre mort dont les cavités attirent et accueillent la biodiversité

La charte métropolitaine des arbres

Héritages du passé, richesses d'aujourd'hui, solutions pour demain.

Cette charte métropolitaine, votée lors du Conseil métropolitain du 12 avril, a pour objectifs de pérenniser la canopée, d'augmenter le nombre d'arbres et de mettre en avant leur valeur écologique. C'est un guide pour partager les bonnes pratiques d'entretien, de soin et de plantation, un outil pour faire connaître leurs bienfaits. Elle se décline en 24 engagements concrets pour préserver et développer la place des arbres. Le principe du « 3/30/300 » a été retenu.

Ces 3 chiffres résument l'ambition de permettre à chaque habitant de la Métropole de :

- voir au moins 3 arbres de son domicile;
- profiter dans son quartier de 30 % de canopée - c'est-à-dire la couverture végétale assurée par les feuilles des arbres qui nous font de l'ombre;
- bénéficier de lieux arborés et ombragés à moins de 300 m de son domicile.

Source : Nantes Métropole





Et si nous changions **nos modes de transport ?**

Bonne nouvelle : l'utilisation de la voiture recule dans la Métropole nantaise, le vélo et les transports en commun progressent ! Voici un aperçu des aides financières proposées pour faciliter le changement de pratiques et explorer d'autres modes de transport.

Transport en commun



Dans le cadre des travaux dans le centre de Nantes : offre découverte gratuite pendant 1 mois pour les modes de transports Naolib. Les transports Naolib sont toujours gratuits le week-end.

+ d'infos sur le site de naolib.fr

Covoiturage



- **Avec Naolib covoit'** : les trajets partagés sur les sites Karos, BlaBlaCar Daily et Mobicoop bénéficient d'un soutien financier de Nantes Métropole et de la Région pour les passagers et les conducteurs.
- **Bonus de 100 € par l'État** pour 10 trajets covoiturés.

+ d'infos sur le site de naolib.fr

Vélo



- **Aide entre 50 et 1500 €** de la part de Nantes Métropole, en fonction du type de vélo acheté et du quotient familial.
- L'État apporte des aides, sous condition de ressources, dans la limite de 40 % du coût du vélo.

Détail des aides sur notre site internet, rubrique « Environnement – cadre de vie > mobilités douces »

Le saviez-vous ?

Une participation de l'employeur à l'abonnement de transport en commun (obligatoire), un pack mobilité (optionnel) ou encore un forfait mobilité durable (optionnel) existent ! Parlez-en à votre employeur.

Catherine, agent administratif à l'Espace Vie Locale



Depuis quelques années, j'ai décidé de troquer ma voiture contre un vélo électrique pour me rendre au travail, décision encouragée par le défi mobilité auquel participe la commune et les aides financières lors de l'achat d'un vélo électrique. Ce changement m'apporte non seulement une conscience écologique, mais aussi une touche d'activité physique quotidienne ! Venir à vélo est un vrai bonheur (sauf quand il pleut, je dois l'avouer...) mais je ne reprendrais ma voiture pour rien au monde. D'ailleurs, je vais désormais faire mes courses...à vélo !

Jeanne, responsable de la médiathèque



Lorsque je suis arrivée à Saint-Aignan de Grand Lieu, j'ai immédiatement remarqué que le bus desservait la commune et cerise sur le gâteau... s'arrêtait devant la médiathèque où je travaille. J'ai donc opté pour le tram et bus, depuis le centre-ville de Nantes où j'habite. Cette décision fait partie d'un changement plus large et personnel : ne plus posséder de voiture. Ce qui me plaît dans ce mode de transport, c'est la quiétude qu'il procure. J'ai le temps de lire, d'apprécier le paysage... Bien sûr, il faut surveiller les horaires pour ne pas manquer le bus, mais c'est un détail comparé au confort que cela m'apporte.

Vianney, responsable des Services techniques



Depuis plus de 20 ans, je fais le choix de ne pas utiliser ma voiture pour me rendre au travail. Depuis mon arrivée à Saint-Aignan de Grand Lieu, je pédale quotidiennement, peu importe le temps. Un bon vélo c'est bien, mais un équipement adapté est indispensable ! Au-delà des motivations écologiques et économiques, ce choix m'apporte bien plus ! Le matin, je me prépare mentalement pour ma journée, et le soir, je décomprime pour laisser derrière moi le stress. En prime, cela me permet de faire 1h de vélo chaque jour, un véritable atout pour ma santé, tout en étant plus connecté à la nature.

Ludivine, agent d'accueil des Services techniques et assistante à l'urbanisme



Depuis juin 2021 et le défi mobilité, je pratique le covoiturage. Auparavant seule, désormais je partage

régulièrement le trajet avec plusieurs de mes collègues. Sensible à l'écologie et à la préservation de l'environnement, ce choix est une évidence. C'est également un gain financier non négligeable mais c'est surtout une opportunité de partager de bons moments avec des collègues, dont certains sont devenus des amis. Adapter les horaires aux contraintes de chacun est un petit ajustement face à la satisfaction que j'ai de partager mes trajets.



Le Grand Lieu du Conte : un premier bilan après 3 années d'ouverture



Rappelez-vous... Dans le cadre du maintien d'activités dans le bourg et de sauvegarde du patrimoine, en 2018, l'équipe municipale lance le projet de réhabilitation de l'ancien presbytère, en parallèle d'un appel à projet pour l'ouverture d'un tiers-lieu culturel. Après étude des dossiers des candidats, c'est le projet de l'association Village Terre et Vie qui est choisi pour coordonner la vie de ce nouveau lieu appelé **Le Grand Lieu du Conte, la Maison des possibles de Saint-Aignan de Grand Lieu**.

Devenue en 2023 Les Grandlieu'zarts pour plus de cohérence avec le lieu et notre territoire, l'association coordonne les activités de plusieurs acteurs :

- le collectif de conteur animé par M. Mouch,
- une web radio associative : Radio Grand Lieu,
- un café : Le Cric Crac Café,
- l'OPCI-Ethnodoc qui valorise le patrimoine immatériel,
- une ouverture nature avec une animatrice spécialisée dans le patrimoine naturel.

La collaboration de tous ces acteurs, leur engagement et leur créativité ont permis en 3 ans de faire de l'ancien presbytère un nouveau lieu culturel important de la commune mais aussi de la Métropole nantaise, offrant un espace, unique dans l'ouest, de création autour du conte et des arts du récit. La commune à elle seule n'aurait pas pu donner vie à ce lieu, mais en s'entourant des bons acteurs, tout est possible !

De juillet 2021 à juillet 2024 : quel est le bilan de trois années d'activité ?

Près de **500** actions menées réunissant plus de **5 000** visiteurs.

Plus de **70** structures, publiques, privées ou associatives louant ou empruntant les espaces.

Un nouveau lieu de restauration ouvert **46** semaines dans l'année dont l'augmentation du chiffre d'affaires est constante.

3 événements majeurs de la vie culturelle locale : Le Festival Bobards, La Nuit d'Herbauges, Le Festival Mille et Une Natures.

La création de **7** emplois correspondant à 3,64 équivalents temps plein dont 6 CDI et 1 CDD en alternance.

Une webradio produisant près de **200** programmes par an, valorisant tous les acteurs du tour du lac de Grand Lieu, écoutée dans **160** pays à travers le monde.

Une reconnaissance institutionnelle et nationale avec la visite de M^{me} Abdul Malak, ministre de la Culture, initiée par la Direction régionale des Affaires culturelles.

Et maintenant ?

Afin de poursuivre dans cette voie, d'accompagner l'association dans le développement de ses activités et de stabiliser son modèle économique, une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs sera signée pour une durée de 3 ans avec la commune à partir d'août 2024. Les objectifs sont de poursuivre l'animation de ce lieu culturel favorisant le lien social dans la commune, de pérenniser les emplois, mais aussi d'être un lieu d'accueil des touristes en recherche d'informations sur les contes et légendes du lac de Grand Lieu.

Il a donc été demandé à l'association de prévoir des ouvertures plus fréquentes les week-ends pour devenir ce lieu d'accueil, central dans la stratégie de mise en tourisme du lac de Grand Lieu.

Une nouvelle exposition mettant en valeur les mémoires collectées des habitants sera installée pour valoriser ce patrimoine immatériel et ce lien que la commune entretient avec le lac. Enfin, la commune accompagnera particulièrement les trois événements forts de la programmation culturelle à destination des Aignanaïes et Aignanaïses. L'association est quant à elle accompagnée financièrement par le ministère de l'Économie dans le cadre du PTCE (Pôle territorial de coopération économique) pour devenir un lieu d'accueil et de formation des artistes professionnels des arts du conte et du récit. Nantes Métropole a également identifié ce lieu comme un lieu d'accueil des artistes, à l'heure où la mise à disposition de lieux de création pour les professionnels de la culture est de plus en plus difficile.



Une vie associative soutenue par la commune

Depuis le début de l'année 2024, parce que les associations sont des forces vives de notre commune et que l'engagement de leurs bénévoles est extrêmement précieux, le soutien à la vie associative se poursuit avec des actions différentes et des moyens adaptés à l'évolution des besoins.

De nouveaux locaux mis à disposition



Un local a été mis à disposition de l'association Les Pigouilleurs de Grand Lieu dans l'ancienne École Notre-Dame afin d'offrir aux bénévoles un lieu de travail et de stockage pour l'activité de fabrication ou de rénovation de barques.



Les groupes des petits et grands décors des Festifolies d'Automne, aujourd'hui constitués en collectif : L'Atelier Déjanté occupe également la cour et les bâtiments de l'ancienne école Notre-Dame afin d'avoir un lieu de rencontre permanent pour la confection des décors du festival mais aussi d'autres projets.



Le Cyclo club de Grand Lieu, association des amateurs de vélo et de marche, se voit également confier un local plus grand, place Millénia, après le départ de l'association de portage de repas ANADOM. Ce local offrira plus de capacité de stockage et de réunion aux membres de l'association.

Au total, ce sont 8 000m² de locaux mis à disposition de la vie associative gratuitement sans taxe ni facture énergétique.

Un plan d'action 2023-2026 pour accompagner la vie associative

Depuis 2020, la commune s'est engagée dans la rédaction d'un plan d'action d'accompagnement de la vie associative. Rédigé après plusieurs ateliers de concertation avec les associations, il a été dévoilé en septembre 2023 et offre des perspectives d'évolution des services.

La refonte des règlements d'attribution des subventions.

• **128 270 € de subvention ont été votés en 2024.**

La réorganisation de l'EVL : un lieu ouvert en 2015 et dédié à la vie associative et citoyenne avec trois agents à votre service ainsi que des salles et un espace gratuit de reprographie dédié.

• **8 expositions en 2024 dans le hall.**

La mise en place d'un logiciel de réservation des salles pour faciliter l'organisation quotidienne des associations. L'organisation de formations sur des thèmes préoccupants : la recherche de subvention, la mobilisation des bénévoles, la communication ou la comptabilité.

• **Prise en charge de la collectivité pour la gratuité à tous les bénévoles.**

Des projets d'envergure en cours

La création d'un bloc d'escalade avec l'agrandissement de la Pavelle.

• **Pour accueillir des compétitions de niveau régional et développer l'offre d'activité sportive.**

La modernisation de la salle de l'Héronnière.

• **Pour répondre aux besoins des associations culturelles ou artistiques.**

L'étude pour la construction d'un dojo.

• **Pour dissocier la pratique de la gymnastique et des arts martiaux et ainsi développer les deux pratiques.**



Une fête de rentrée sous le signe de l'invitation au voyage le samedi 31 août



désinhibe les plus débutants et qui fait la part belle à la diversité des cultures qui enrichissent nos villes et villages. Le voyage ne s'arrêtera pas pendant les interludes, puisque nous mettrons le cap vers l'Europe de l'Est avec Rom Sucar ! Le trio propose une musique vivante, un répertoire issu des musiques traditionnelles tziganes de Roumanie et des Balkans mais également de compositions. Une musique folklorique et authentique, joyeuse et mélancolique, moderne et rustique, originale et tout simplement vraie !

Petits et grands, gardez les yeux ouverts car un magicien sera parmi nous ! Urbain se baladera de table en table et risque bien de vous émerveiller.

Les vacances touchent à leur fin et il est temps de fêter les retrouvailles ! Comme chaque année, Aignanaïses et Aignanaïses de tous âges sont invités à se rassembler pour un moment de fête, de rencontres et de convivialité le samedi 31 août.

Cette année, la Fête de rentrée est une invitation au voyage et part à la découverte

des cinq continents avec la compagnie Système B et son Arbre à Danser ! Un bal participatif et spectaculaire orchestré par quatre musiciens voyageurs et deux passeuses de danse. Laissez-vous emporter sur des musiques originales, traditionnelles ou populaires issues de différentes régions du monde ! Un répertoire étonnant, exaltant, qui met au défi les plus aguerris des danseurs, qui

Un événement riche en découvertes et en surprises !

À 22h30, ne ratez pas le traditionnel feu d'artifice, pour une fin de soirée haute en couleur !

Buvette et restauration sur place.

Concert au château :

rendez-vous dans le parc du Grand Lieu du Conte le vendredi 28 juin à 19h30



L'Orchestre d'Harmonie Bouguenais / Saint-Aignan de Grand Lieu vous a concocté un programme inédit pour son traditionnel concert au Château (organisé une année sur deux sur la commune). L'occasion de profiter d'un concert en plein air pour initier les belles soirées d'été à venir. Apportez vos plaids ou vos transats et installez-vous face aux musiciens pour profiter du concert.

Ces ensembles, qui émanent des écoles de musique de Bouguenais et de Saint-Aignan de Grand Lieu offrent la possibilité aux élèves et aux musiciens amateurs de partager une expérience de pratique collective particulièrement enrichissante.

Au programme de la soirée à 19h30 :

Première partie : un quatuor de tuba Periz Brass Quartet
Des musiques de film
Des standards de rock.

Seconde partie : un programme de l'orchestre d'Harmonie de Bouguenais / Saint-Aignan de Grand Lieu assez riche composé de musiques Hongroise, Espagnole et Anglaise, d'un classique d'Albeniz et d'une musique du film The Rock.

Ce concert sera suivi d'une scène ouverte organisée par le Cric Crac Café au Grand Lieu du Conte.

Parc du Grand Lieu du Conte –
Gratuit – accès libre – ouvert à tous.



Plus tard, je serai... entrepreneur

Les différents métiers pratiqués sur notre territoire constituent une véritable richesse pour notre commune. Au sein de cette rubrique, plongez au cœur de ces professions via le témoignage concret de celles et ceux qui les exercent. Aujourd'hui, partons à la découverte du métier d'entrepreneur avec Charlotte Hardy.

Entrepreneur, un métier qui offre liberté et créativité

Forte d'une expérience variée, Charlotte Hardy, 36 ans, a récemment fondé « Cha'Dépote - Multi Services », une entreprise qui allie ses compétences en bricolage et jardinage et son désir profond d'aider les autres : « Après avoir navigué dans l'industrie du tourisme et du transport aérien, j'ai ressenti le besoin d'un changement radical. J'ai entrepris un bilan de compétences, confirmant mon tempérament entrepreneurial et créatif. Alors je me suis lancée ! »

Son cheminement vers l'entrepreneuriat a été jalonné par des expériences professionnelles diverses. Du luxe des hôtels quatre étoiles aux couloirs effervescents de l'aéroport d'Annecy et de Nantes, en passant par la coordination logistique chez VAD, elle a embrassé des rôles aux responsabilités multiples. Malgré son dévouement, la pression constante l'a finalement conduite à un burn-out, un tournant qui l'a poussée vers une réflexion profonde sur sa carrière : « J'ai trouvé ma vocation dans le désir de rendre service et d'être utile. J'ai donc fondé "Cha'Dépote - multi services", et depuis février, je propose mes services polyvalents, allant du bricolage au jardinage, offrant ainsi aux gens un précieux gain de temps. Petit clin d'œil affectueux à mes amies, dont les petits travaux du quotidien qui patientaient parfois pendant plusieurs semaines ont été une source d'inspiration pour le démarrage de mon entreprise. Ma démarche va au-delà de la simple prestation de service. C'est un moyen pour moi de mettre à profit mes compétences manuelles tout en écoutant et en partageant avec les autres. »

Le métier d'entrepreneur s'exerce à son propre compte. Le rôle d'un entrepreneur est de piloter une entreprise. Il a une idée, lance son projet, puis pérennise son entreprise. Ces missions sont diversifiées et peuvent varier grandement en fonction de son domaine d'activité. Pour Charlotte, les avantages de ce statut sont nombreux même s'il ne faut pas sous-estimer les difficultés : « Être entrepreneur, c'est la liberté de choisir son propre emploi du temps, ses formations et ses investissements. C'est une grande richesse ! Cependant, cela signifie aussi prendre toutes les décisions seule, construire chaque aspect de son activité et consacrer beaucoup de temps à trouver des clients et à gérer la partie administrative. C'est un chemin d'apprentissage permanent qui demande des sacrifices et une grande adaptabilité, non seulement pour soi-même, mais aussi pour sa famille. »

Les qualités essentielles pour devenir entrepreneur

Pour réussir en tant qu'entrepreneur, il faut trois qualités essentielles selon Charlotte : la volonté, la ténacité et l'organisation. « Ces trois qualités sont absolument



indispensables ! La volonté est le moteur de chaque entrepreneur, elle nous permet de répondre à nos objectifs et de persévérer. La ténacité permet de résister face aux épreuves, aux doutes, aux remises en question... Et l'organisation, c'est la base pour s'assurer une structure solide et surtout pouvoir gérer les multiples facettes de l'entreprise. »

Les accompagnements possibles

Consciente de l'importance de l'accompagnement, Charlotte a rejoint fin décembre 2023 deux coopératives, CoopChezVous et l'Ouvre-Boîte 44. Elle nous explique : « Ces deux coopératives m'offrent conseils, ateliers et formations pour me former aux compétences entrepreneuriales, et surtout un soutien pour me lancer avec confiance dans mon activité. En amont, j'ai dû présenter mon projet lors d'un rendez-vous de diagnostic individuel pour échanger sur la faisabilité de mon projet. » Sous Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) pendant un an auprès de l'Ouvre-Boîte 44, Charlotte peut ainsi réaliser tous les actes de commerces nécessaires au test de son activité dans des conditions réelles. Après une année de test, si tout fonctionne bien, elle deviendra salariée de la coopérative.

Un dernier mot ?

« Croyez en vous, en vos idées, écoutez les conseils mais surtout, écoutez votre voix intérieure ! »



Retour en images

21
avril

Un rendez-vous avec le bien-être lors du Printemps des Bons Plans

Le dimanche 21 avril dernier, vous aviez rendez-vous avec le bien-être à l'occasion du Printemps des Bons Plans. Après 6 ans d'absence, cet événement a fait son grand retour salle de l'Héronnière. Plus de 200 participants ont ainsi pu découvrir des pratiques et activités ludiques enrichissantes grâce à 17 intervenants. Partage, rencontres, échanges ont rythmé cette journée dans une ambiance conviviale et bienveillante. Merci à tous.



Du 06
mai au
07 juin

En mai, on a fêté l'Europe !

Depuis quelques années, le mois de mai est le joli mois de l'Europe. Ce sont des événements et des actions publiques organisés chaque année pour valoriser l'Union européenne. À Saint-Aignan de Grand Lieu, grâce à son adhésion à la Maison de l'Europe à Nantes et à son comité de jumelage, plusieurs actions ont été proposées :

- Une exposition à l'Espace Vie Locale sur « Le Parlement européen, pourquoi ? Comment ? » avec un temps inaugural et une présentation de l'exposition en présence d'Olivier Brunet, ancien fonctionnaire de la commission européenne.
- Un rendez-vous citoyen : « Parlons d'Europe ! » le jeudi 9 mai avec Valérie Lieppe de Cayeux, Maire-Adjointe à la Culture, à l'Animation du Territoire et à la Vie Associative.



Un moment de partage avec l'accueil de la commune de Thüngersheim

Voilà près de 29 ans que la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu est jumelée avec celle de Thüngersheim en Allemagne. Le Comité de jumelage a pour objet de favoriser et développer les échanges d'ordre culturel, scolaire, sportif, économique et social entre les deux communes. Du 9 au 12 mai, une quarantaine de personnes se sont déplacées de Thüngersheim vers notre commune. Accueil chaleureux par le Comité de jumelage, les élus aignanais et les membres du CME, sortie à La Roche-Bernard et la vallée de la Vilaine, et soirée officielle le samedi soir... ont fait de ce séjour un moment très riche en échanges et découvertes, tissant des liens toujours plus forts. Invitée exceptionnelle cette année : la Princesse du Vin de Thüngersheim.

Du 09
au
12 mai





16
mai

Une expérience chorégraphique colorée, déjantée et interactive !

Le jeudi 16 mai, vous avez été près de 200 à participer au Bal à Bobby, un spectacle original proposé pour la première fois dans notre commune. Ce rendez-vous, librement inspiré de l'univers musical de Bobby Lapointe, vous a fait danser et participer au travers d'un spectacle extravagant et poétique. Tantôt spectateur, tantôt danseur, chacun a exploré son potentiel imaginaire pendant 45 minutes.



26
mai



Découverte du petit patrimoine lors de la balade des curiosités

Dimanche 26 mai dernier, vous étiez près de 200 à participer à la 8^e édition de la balade des curiosités. En famille ou entre amis, vous avez ainsi découvert ou redécouvert, grâce à des bénévoles, le petit patrimoine aignonais. Tous ces puits, ces granges, ces statues, ces lavoirs ou ces vieux arbres qui font la richesse de notre commune vous ont dévoilé tous leurs secrets !

Un repair Café rempli de nouveauté

Rendez-vous habituel dans la commune, le Repair Café vous a accueillis le samedi 1^{er} juin dernier avec une équipe de choc de bénévoles ! 25 objets ont ainsi été réparés. Plusieurs nouveautés ont été proposées pour cette édition. Une zone de gratuité a été mise en place offrant à chacun la possibilité de donner ce qu'il n'utilise plus et de prendre ce dont il a besoin. De nombreux objets ont ainsi été déposés et ceux restants ont été donnés à une ressourcerie locale. En parallèle, les participants ont pu découvrir l'univers open source en informatique, apprendre à manier une machine à coudre ou encore découvrir les bases de l'entretien d'un vélo. Un beau moment de partage et d'apprentissage.



1^{er}
juin



AGENDA

Fête de la musique

Vendredi 21 juin de 19h à 23h

Une fête de la musique sportive !

+ Place Millénia

Concert au château

Vendredi 28 juin à 19h30

+ Parc du Grand Lieu du Conte
Entrée libre, apportez votre siège et votre plaid

Fête de Pierre Aiguë

Samedi 29 et dimanche 30 juin

+ Site de Pierre Aiguë

Distribution de foin

Date à définir, entre mi-juin et mi-juillet

Depuis plusieurs années, la commune vous propose de récupérer du foin.

+ Parking du Grand Fief

Exposition sur les Jeux olympiques

Du 1^{er} juillet au 31 août

+ Sur les horaires d'ouverture de l'EVL
Espace Vie Locale

Sortie seniors à Préfaillies

Lundi 1^{er} juillet. Départ à 13h45

salle de la Pavelle.

Promenade sur la plage et visite du centre-ville.

+ Inscription auprès du service social

Heure du Conte

Mercredi 17 juillet à 11h

Thème : coup de cœur de l'été.

+ Jeune public à partir de 4 ans - gratuit

Nuit des étoiles

Samedi 10 août à partir de 15h

Les étoiles n'auront plus de secrets pour vous grâce aux explications d'un astronome passionné.

+ Sur inscription sur www.saint-aignan-grandlieu.fr ou au 02 40 26 44 44



Retrouvez le détail de toutes les animations de l'été dans l'agenda culturel (distribué avec ce Mag' de juin) ou rendez-vous sur notre site internet.

Retrouvez l'agenda détaillé sur saint-aignan-grandlieu.fr

Nuit de la chauve-souris

Mercredi 21 août de 19h45 à 21h45

Balade nocturne à la découverte des chauves-souris.

+ Sur inscription sur www.saint-aignan-grandlieu.fr ou au 02 40 26 44 44

Sortie seniors à Saint-Brévins

Lundi 26 août. Départ à 13h45

Salle de la Pavelle.

Promenade sur la plage et visite du centre-ville.

+ Inscription auprès du service social.

Heure du Conte

Mercredi 28 août à 11h

Thème : coup de cœur de l'été.

+ Jeune public à partir de 4 ans - gratuit

Fête de rentrée

Samedi 31 août de 19h à 23h

Cette année, la Fête de rentrée est une invitation au voyage. Partez à la découverte des cinq continents avec la compagnie Système B.

+ Accès libre

Rendez-vous avec les assos

Samedi 7 septembre

Pour découvrir et s'inscrire aux activités aignanaises.

+ Salle de la Pavelle

Balade O déchet

Dimanche 22 septembre de 9h30 à 12h30

Ensemble, petits et grands, ramassons les déchets abandonnés dans la nature et sur la commune.

+ Parc du Grand Lieu du Conte

Au fil de l'Ognon

Dimanche 22 septembre de 11h à 18h

+ Sur les communes de Pont-Saint-Martin, la Chevrolière et Saint-Aignan de Grand Lieu

Braderie de la médiathèque

Vendredi 27 et samedi 28 septembre

L'occasion d'acheter à très petits prix tous types de documents.

+ Sur les horaires d'ouverture de la médiathèque

Café BD

Samedi 5 octobre à 10h30

Un moment convivial autour de la bande dessinée.

+ Entrée libre, à partir de 12 ans

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Julia SIMON

04/05/2024

Elisa HANDMANN

07/05/2024

Romane BONNABAUD GICQUEL

22/05/2024



MARIAGES

Fanny GINEAU et Mohammed-Khalid BELKRARROUBI

04/05/2024

Audrey BOUVERET
et Maxime LE COCQ

04/05/2024

Gwladys BRUNELIÈRE
et Valentin SOURGET

25/05/2024

Cécile BONTEMPS
et Kévin AMOURET

01/06/2024



DÉCÈS

Michel GIRAUDET

14/05/2024

Govrache - concert

Samedi 5 octobre à 20h

Découvrez l'une des plus belles plumes de la scène hexagonale actuelle.

Sur réservation à l'Espace Vie Locale ou sur www.saint-aignan-grandlieu.fr

+ Tarif : 6 € / tarif réduit : 3 € / gratuit pour les moins de 12 ans



©Vincent Le Gallic

L'heure du Conte

Mercredi 16 octobre à 11h

Thème : Pirates !

+ Jeune public à partir de 4 ans - gratuit

Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu

Le budget 2024 a encore été voté en mars dernier à l'unanimité par le conseil municipal. Notre travail est donc soutenu par l'ensemble des élus majoritaires ET minoritaires.

Des mauvaises langues de l'opposition s'amuse à dire que l'équipe en place ne 'fait rien', particulièrement pour la jeunesse. Ces mauvaises langues devraient participer aux commissions municipales auxquelles elles sont conviées, elles participeraient alors aux nombreuses actions menées : une maison des jeunes dynamique avec notamment une junior asso qui s'est créée cette année ; des cours d'apprentissage de la natation pour la 3ème année consécutive ; des ateliers et permanences proposés par des infirmières et par la

Mission Locale ; des investissements importants pour la Maison de l'Enfance afin d'améliorer le confort des enfants et des agents ; des projets culturels, artistiques et intergénérationnels proposés aux 3 écoles de la commune ; la création d'un 'Pass Jeunes' communal ; un budget important alloué à la restauration scolaire pour une alimentation saine, bio et locale mais aussi à l'accueil des temps extra-scolaires ; un conseil municipal enfants repensé avec des visites d'institutions qui donnent du sens à l'engagement des jeunes ; de nouvelles installations au Parc de Grand Lieu (tyrolienne, table de tennis de table) ; une attention particulière apportée aux jeunes fragilisés, auxquels un accompagnement personnalisé est proposé...

Notre équipe, 'Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu' travaille, plus soudée que jamais, sur l'élaboration du programme pour le mandat prochain. Une nouvelle publication du 'Journal des Engagés' vous a été distribuée récemment. Nos publications sont préparées et financées par notre groupe, en dehors du budget municipal. Le groupe s'élargit, rejoignez-nous pour partager vos idées pour le Saint Aignan de Grand Lieu de demain. Aucun prérequis nécessaire, juste une volonté d'échanger et de préserver le cadre de vie de notre commune (engages.sagl@gmail.com).

Le groupe « Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu »

« Pour les Aignanaï(s) »

Alors que la commune échappe encore à la fermeture d'une classe à Jules d'Herbauges, l'absence de remplacement des enseignants est constatée. Les enfants apprennent en classes partagées, ce qui complique la tâche des enseignants.

Alors que la commune, fait « peu neuve » avec la réfection de la voirie entre la Piéta et l'Eglise, il reste l'épineux dossier des maisons en droit de délaissement qui donne un autre regard à l'entrée de la commune.

Alors que les travaux des Jahardières peinent à se terminer, un nouvel emprunt de 700 000 € engage la commune pour de nombreuses années. A ce prix, les Aignanaï(s) auront-ils le loisir de se promener dans les jardins des Jahardières ?

Alors que les Elections Européennes se terminent, deux groupes se préparent pour les élections municipales de 2026.

Alors que l'extension de la piste était entérinée, 30 hectares sont réservés à la demande de la région. Pour faire quoi ? Rallongement de la piste ?

Soyez acteurs de l'avenir de SAGL, impliquez-vous dans la vie politique locale.

A votre écoute
Rédacteurs « Pour les Aignanaï(s) »
Isabelle Kouassi 06 73 38 73 03
Gaël Chocteau 06 87 11 24 06

NDLR : Le Conseil municipal a voté l'unanimité la possibilité d'emprunter 700.000 € cette année pour lui permettre de faire l'acquisition de biens délaissés en centre-bourg, les exploiter et ainsi éviter leur démolition, mais également pour faire des acquisitions qui permettront de construire habitats et/ou équipements à l'avenir. Le budget des Jahardières est, quant à lui, bouclé de longue date.

Ensemble et Bienveillants pour Saint-Aignan de Grand Lieu

Budget 2024 : le contexte général inflationniste continue, avec une politique gouvernementale rude pour nos concitoyens, nous regrettons que le budget communal ne cible pas d'avantages d'aides en faveur de nos habitants les plus précaires. La livraison des Jahardières approche, budget total de rénovation très important... Une société privée va débiter son activité dans ce bâtiment financé par de l'argent publique. Attendons la suite...

Aéroport : malgré toutes les informations diffusées, réunions préfecture, annonces contradictoires de l'État, autant d'incertitudes sur la suite, limitation ou accroissement du trafic ? Nous devons être fixé pour préparer intelligemment le futur mandat 2026/2032.

Contactez nous,...

Ensemble et Bienveillants pour Saint-Aignan de Grand Lieu
Denis Marot 06 11 94 81 20

Notre groupe « Saint-Aignan, un nouvel avenir », se construit pleinement par de très nombreux soutiens, élu(e)s et citoyen(ne)s extérieur(e)s, en vue de finaliser un projet partagé pour les municipales prochaines (mars 2026). Bon nombre nous apportent

des idées nouvelles, merci. Pour apporter ce nouvel élan, des maîtres-mot nous guident : dynamisme et ouverture, vitalité et innovation, valeurs humaines, identité locale, tout cela sans chasse aux sorcières

et dans le respect de chacun... C'est bien ensemble que nous construirons l'avenir de Saint-Aignan. Venez nous rejoindre.

Antony Boucard,
conseiller municipal
06 76 68 82 30

SAINT-AIGNAN
DE GRAND LIEU
*Le Grand Lieu
du Lac*

29 & 30 JUIN 2024

Fête de PIERRE AIGUË

À SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU

BALADES EN BARQUE, BAR ET RESTAURATION
AVEC LES PIGOUILLEURS DE GRAND LIEU,
MUSIQUE ET ANIMATIONS POUR TOUS.

DEMANDEZ LE
PROGRAMME !



GROUPE
NATURE



1 place Milléna
44860 Saint-Aignan de Grand Lieu
02 40 26 44 44 - contact@sagl.fr
www.saint-aignan-grandlieu.fr

